

Fleurissement : 140 communes récompensées par le comité de l'Ain

Oyonnax est arrivée en tête dans la catégorie des communes de plus de 5 000 habitants

L'Espace 1 500 d'Ambérieu-en-Bugey, magnifiquement décoré par le service des espaces verts de la ville, a été choisi par le comité départemental de fleurissement, présidé par Claude Valentin, pour rendre son palmarès 2010. Hier, plus de 600 personnes ont ainsi assisté à la remise de prix du 51^e anniversaire du fleurissement en présence des officiels et de nombreux élus.

Le département est divisé en dix secteurs afin de faciliter la tâche des 60 personnes composant le jury désigné par le comité.

140 communes et 550 particuliers, sur plus de 1 000 présentés, ont été retenus afin de recevoir les prix du palmarès 2010. Pas moins de 12 catégories étaient concernées.

Le président Valentin a tenu à remercier la ville d'Ambérieu pour son accueil et le proviseur du lycée de la Plaine de l'Ain pour le prêt de la salle de restaurant qui a réuni plus de 200 invités pour le déjeuner.

Le département de l'Ain a plusieurs fois été primé au niveau national, notamment en 1990, 1995, 2000 et 2005. Il avait reçu le trophée du département fleuri.

Communes de moins de 500 habitants

- 1^{er} Cuzieu.
- 2^e Joyeux.
- 3^e Benonces.



Le trophée du conseil général a été décerné à la commune de Bénonces / Photo Jean-Marc Perrodet.

Communes de 501 à 1 000 habitants

- 1^{er} Pizay.
- 2^e Blyes.
- 3^e Brion.

Communes de 1 001 à 2 000 habitants

- 1^{er} Saint-Martin-du-Fresnes.
- 2^e ex aequo Meillonas et Martignat.

Commune de 2 001 à 5 000 habitants

- 1^{er} Saint-Maurice-de-Beynost.
- 2^e Bellignat.
- 3^e Pont-d'Ain.

Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- 1^{er} Oyonnax.
- 2^e Lagnieu.



Plus de 600 invités avaient pris place dans la salle de l'Espace 1500, à Ambérieu / Photo Jean-Marc Perrodet